

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 41 (2014)
Heft: 157

Rubrik: Rétrospective : l'ami du patois 1973-2013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



RÉTROSPECTIVE L'AMI DU PATOIS 1973-2013

L'Ami du Patois, no 116, 2001

Fête romande et interrégionale des patoisants à Saignelégier (JU) les 18 et 19 août 2001.

« *Le patois, tradition du passé, enrichit le présent* », M. Jean-Pierre Ruch, tiré de L'AMI DU PATOIS, no 116, pages 22, 23 et 24, oct., nov., déc. 2001.

Un vibrant honneur lui fut rendu à Saignelégier

[...] La journée officielle fut entamée par une messe en patois, célébrée en l'église du lieu. Celle-ci, pourtant très grande, ne put contenir tous les fidèles. Concélébrée par cinq officiants avec le chanoine Jacques Oeuvray pour prédicateur officiel, elle fut à la fois émouvante et pleine de communication, car on mit en évidence la saveur du patois bien entendu, mais également le latin et le français.

[...] Et M. Ackermann de souligner que « la reconnaissance de nos racines ancestrales n'a rien à voir avec la nostalgie. C'est au contraire veiller avec ferveur sur la source de la sève pour qu'aujourd'hui et demain encore les rameaux porteurs de ces fruits savoureux que sont nos dialectes verdissent et fleurissent. Ce n'est pas seulement un idéal, mais une nécessité ».

En apportant le salut très cordial du Gouvernement de la République et Canton du Jura, Anita Rion, ministre de l'Education, a aussi souligné « qu'au tant qu'un mode d'expression, le patois est une manière d'être au monde, un lien très fort qui unit l'homme à son terroir. C'est pour cette raison, qui est aussi celle du club, que les députés de l'assemblée constituante de la République et Canton du Jura ont estimé qu'il était important que la constitution mentionne expressément le patois, en l'intégrant au patrimoine culturel du peuple jurassien et en l'inscrivant dans la sphère des activités liées à la création, à la recherche et à la diffusion, auxquelles les pouvoirs publics ont mission d'apporter leur soutien. »

D'autres orateurs, dont le maire de Saignelégier René Girardin, un représentant des Barbus de Gruyère, Norbert Brahier, de Lajoux, président de la Fédération jurassienne des Amicales patoises, ont également tenu à apporter de chaleureux messages.